

21 oct 2021 -17:15

Appartient à [Conseil des ministres du 21 octobre 2021](#)

## Insertion de dispositions en matière de propriété intellectuelle dans le Code de droit économique

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à insérer diverses dispositions en matière de propriété intellectuelle dans le livre XI du Code de droit économique.

L'avant-projet de loi adapte et intègre diverses dispositions légales en matière de propriété intellectuelle dans le Code de droit économique afin d'en moderniser différents aspects. Ces mesures visent également à favoriser et soutenir le développement économique des PME innovantes en leur permettant une meilleure accessibilité à la protection par la propriété intellectuelle, qui est à la fois un facteur de croissance et de résilience.

Les principales mesures proposées dans l'avant-projet de loi sont les suivantes :

- des flexibilités en matière d'emploi des langues
- la mise en œuvre, par l'Office de la propriété Intellectuelle, du Service d'accès numérique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- la prolongation des délais de la procédure de délivrance des brevets en cas de crise de sécurité publique
- l'adaptation des dispositions du code de droit économique en matière de brevets au GDPR
- des mesures diverses relatives au fonctionnement de l'Institut des mandataires en brevets
- le financement des rapports de recherche
- l'adaptation des délais de paiement de la taxe annuelle en matière de droit d'obtenteur
- l'authentification des décisions de l'Office de l'Union européenne pour la Propriété intellectuelle (EUIPO)
- des clarifications techniques

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales  
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://wilmes.belgium.be>  
[sophie.wilmes@diplobel.fed.be](mailto:sophie.wilmes@diplobel.fed.be)

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@diplobel.fed.be](mailto:steve.detry@diplobel.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@diplobel.fed.be](mailto:elke.pattyn@diplobel.fed.be)

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Dounia Boumaaza  
Porte-parole (FR)  
+32 483 85 98 20  
[dounia@teamjustitie.be](mailto:dounia@teamjustitie.be)

Edward Landtsheere  
Porte-parole (NL)  
+32 479 44 93 29  
[edward@teamjustitie.be](mailto:edward@teamjustitie.be)